

# TEMPÊTE ALEX

## TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA LIGNE CONI-VINTIMILLE

Depuis la dernière newsletter publiée en décembre 2021, des travaux complémentaires de confortement ont été et sont toujours entrepris par SNCF Réseau sur l'axe Coni – Vintimille, plus d'un an après la réouverture de la ligne Nice – Tende et 6 mois après la reprise des circulations ferroviaires entre Breil-sur-Roya et Vintimille. Ces travaux, sans impact sur les circulations se déroulent sur plusieurs sites, jusqu'à la fin de l'année 2022. En parallèle, une réunion de la Commission Intergouvernementale pour l'amélioration des liaisons franco-italiennes des Alpes du Sud s'est tenue le 1er avril 2022. Un accord sur le financement d'une prochaine phase d'études pour la poursuite de la mise en sécurité de la ligne Coni – Vintimille a été trouvé lors de la dernière.

### LES TRAVAUX TERMINÉS DEPUIS LA DERNIÈRE NEWSLETTER

- Les travaux de confortement de berges au pied du viaduc des 3 arches (Saint-Dalmas-de-Tende) ont été achevés fin décembre 2021, tout comme les enrochements complémentaires servant à conforter les berges au niveau de la butée en pied du mur à arcatures (Fontan).
- Le confortement du versant de Gombes (Breil-sur-Roya) a démarré début juin. Les travaux ont consisté à mettre en place une barrière grillagée sur le versant pour sécuriser les installations et les circulations ferroviaires face aux risques de chutes de blocs rocheux. Ces travaux se sont achevés dernièrement et seront complétés lors de la prochaine phase de sécurisation de la ligne.
- À Fontan, les berges du viaduc d'Ambo sont confortées grâce à des enrochements. Ces travaux ont démarré au mois d'avril 2022, après que le SMIAGE\* ait terminé de réaliser des travaux de confortement sur l'autre rive de la Roya. Ils sont désormais terminés depuis fin juin.



Confortement du versant de Gombes



Travaux de confortement du SMIAGE au pied du viaduc d'Ambo



La réglementation européenne sur l'eau exige l'atteinte du bon état général des eaux. Elle impose ainsi que les ouvrages ou activités ayant un impact sur les milieux aquatiques soient conçus et gérés dans le respect des équilibres et des différents usages de l'eau.

Pendant la période d'état d'urgence dans la vallée de la Roya (2020/2021), les travaux engagés par l'ensemble des maîtres d'ouvrage étaient régis par des portées à connaissance (PAC) auprès des services de la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Alpes-Maritimes. Les travaux complémentaires de confortement réalisés sur la ligne ferroviaire Coni – Vintimille en 2022, post état d'urgence, étant réalisés sur les rives de la Roya, SNCF Réseau a déposé un dossier « loi sur l'eau » validé par la DDTM le 05 mai 2022. **Suite à cet accord, SNCF Réseau a pu engager des travaux dans le respect des procédures administratives.**

### LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

L'année 2022 est consacrée à la poursuite de la sécurisation de l'ensemble du patrimoine du réseau ferré sur l'axe :

- Le confortement par enrochement du remblai de Bossegia (Tende) démarrera à la fin du mois de juin et devrait être terminé début septembre. Celui du viaduc des 5 arches (Saint-Dalmas-de-Tende) débutera fin août, pour terminer début octobre.
- Des sondages sur le viaduc de Bergue (Fontan) seront lancés en juillet pour déterminer la teneur des travaux à entreprendre.

L'ensemble de ces travaux étant réalisés en dehors de la plateforme ferroviaire, ces derniers se déroulent de jour, sans impacter les circulations voyageurs (des approvisionnements ponctuels de matériaux sont effectués de nuit).

## GROUPE DE TRAVAIL FRANCO-ITALIEN SUR LA RÉGÉNÉRATION DE LA LIGNE

La Commission Intergouvernementale (CIG) pour l'amélioration des liaisons franco-italiennes des Alpes du Sud a approuvé le 1er avril 2022 « le cahier des charges des études à lancer en vue de la mise en sécurité de la ligne Coni - Vintimille et la définition des travaux nécessaires pour pérenniser celle-ci et permettre de faire à nouveau circuler les trains à la vitesse nominale de 80 km/h. Le financement à parts égales de ces études par la France et l'Italie a également fait l'objet d'un accord, en vue de leur lancement par SNCF Réseau dans les meilleurs délais. D'une durée de deux ans, elles devront permettre de proposer des scénarios de travaux cohérents dans l'objectif, d'une part, de la mise en sécurité de la ligne et, d'autre part, du relèvement de la vitesse et de sa pérennisation. Elles définiront également le coût, la durée et les modalités de réalisation des travaux qui pourront avoir lieu en plusieurs phases, en commençant par la mise en sécurité, mais en intégrant dès que possible des travaux de relèvement de vitesse. Les études débuteront par un diagnostic approfondi de l'état de la ligne. » *Extrait du communiqué de presse publié le 4 avril 2022.*



*Enrochements au pied du viaduc d'Ambo*

## FINANCEMENT DES TRAVAUX

La reconstruction des infrastructures ferroviaires est rendue possible grâce à l'important soutien de l'Etat, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Alpes-Maritimes et RFI qui financent, avec SNCF Réseau et ses assurances, les travaux aujourd'hui estimés à 30 M€ (pour la partie française, de frontière à frontière) dont 10,5 M€ de l'Etat, 7,5 M€ de la Région, 2 M€ du Département et 5 M€ de RFI.

*\*Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau maralpin*

[WWW.SNCF-RESEAU.COM](http://WWW.SNCF-RESEAU.COM)



**DIRECTION TERRITORIALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**  
Les Docks - Atrium 10.4  
10 place de la Joliette - BP85404  
13567 Marseille cedex 02

  
**GOUVERNEMENT**  
*Liberté  
Egalité  
Fraternité*



  
**SNCF**  
RÉSEAU

Crédits photos : SNCF Réseau, SMIAGE